VAUCLUSE.FR

SOLIDARITÉ

Femmes victimes de violences : Un nouveau dispositif pour porter plainte dans les EDeS

Les victimes de violence ont la possibilité de déposer plainte directement dans huit Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS), quel que soit leur lieu de résidence.
Objectif : faciliter l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Publié le 10 février 2022

Le Conseil départemental de Vaucluse a répondu favorablement à une sollicitation de l'Etat, qui vient de mettre en place un dispositif expérimental de « plainte hors les murs ».

Le Vaucluse est l'un des cinq départements retenus au plan national pour ce programme.

« *Les violences faites aux femmes sont insupportables*, souligne Dominique Santoni, Président du Conseil départemental.

Personne n'a à subir ça, c'est comme être en prison dans sa propre vie. Nous pouvions agir à travers les structures du Département et c'est ce que nous avons fait en participant à cette expérimentation ».

Au sein de ces huit EDeS, ce sont les équipes de police et de gendarmerie qui recueillent les plaintes de femmes victimes.

Les victimes ne sont plus dans l'obligation de se rendre dans un commissariat ou dans une gendarmerie, ce qu'elles redoutent parfois de faire, parce qu'elles sont surveillées par leurs harceleurs ou bien parce qu'elles ont peur d'être mal accueillies.

Les victimes ont aussi la possibilité de déposer leur plainte, si elles le souhaitent, chez des proches, à l'hôpital, ou bien au sein de structures à proximité de chez elles.

Les huit EDeS concernés par l'opération :

- EDeS Avignon-Est et Centre-ville : 04 32 74 61 00
- EDeS Avignon-Ouest : 04 90 13 80 20
- EDeS Avignon-Sud : 04 90 81 49 40
- EDeS Montfavet : 04 32 40 43 00
- EDeS Bollène : 04 90 30 11 34
- EDeS L'Isle-sur-la-Sorgue : 04 90 21 29 00
- EDeS Pertuis : 04 90 09 27 00
- EDeS Vaison-la-Romaine : 04 90 36 53 50

Localiser son EDeS

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09